

LE DISPOSITIF D'AIDE AUX ENGRAIS EST PLEINEMENT OPÉRATIONNEL

Votée par le CPCS dans le cadre du plan de relance et afin d'aider les agriculteurs à améliorer leur itinéraire technique, **l'aide aux engrais non remboursable de l'interprofession** est désormais disponible pour la campagne 2026.

Les agriculteurs qui le souhaitent, sous condition d'un apport minimum de 600 kg d'engrais / ha, pourront bénéficier du montant maximum de l'aide qui se répartit comme suit :

- **190 € / ha pour les 10 premiers hectares**
- **100 € / ha au-delà de 10 hectares**

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre technicien CTCIS dans votre Pôle Canne pour déposer vos dossiers ou obtenir plus d'informations.



LANCÉE FIN SEPTEMBRE 2025, LA CAMPAGNE PAYKAN SE POURSUIT



Les agriculteurs qui le souhaitent peuvent bénéficier d'une **avance de trésorerie spécialement dédiée à l'achat d'intrants (fertilisants et herbicides) pouvant atteindre jusqu'à 1000€ /ha** pour préparer sereinement la campagne 2026.

Cette avance intrant est définie en fonction des besoins de chaque agriculteur et de sa capacité de remboursement.

Pour toute nouvelle avance souscrite au cours de la campagne 2025, l'agriculteur aura la possibilité de rembourser cette avance au cours de la campagne 2026 sur ses livraisons ou sur la recette bagasse énergie et la prime à la tonne de canne type. Les agriculteurs qui le souhaitent pourront également rembourser cette avance par anticipation.

Rendez-vous dès à présent dans votre Pôle Canne pour vous faire accompagner par vos techniciens agricoles et bénéficier de cette avance de trésorerie.



POINT SUR LES HERBICIDES

Vous souhaitez des conseils pour réussir vos traitements ?

Consultez la dernière **plaquette « Efficacité des herbicides »** d'août 2025 en ligne sur le site du Carocanne ou dans vos pôles canne.



Retrouvez également toute l'actualité des herbicides toujours autorisés en canne à sucre sur le site Carocanne.re ou en scannant le QR Code :



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME RURALE : LES AGRICULTRICES À L'HONNEUR

À l'occasion de la Journée internationale de la femme rurale, organisée le mercredi 15 octobre au CFPPA de Saint-Benoît, Tereos Océan Indien et le Syndicat du Sucre se sont associés à l'événement porté par la Commission des agricultrices, par la remise de paniers cadeaux et la présence du Cachalot Exposition.

Cette journée a été l'occasion de saluer l'engagement, la persévérance et le savoir-faire des agricultrices de La Réunion. Dans ce cadre, des trophées ont été remis à 9 d'entre elles dont Véronique Morel, agricultrice en canne à sucre à Saint Joseph.

Cet évènement a été une belle occasion pour célébrer les femmes agricultrices et mettre en lumière les plus belles initiatives !



Informations aux
producteurs de canne

Novembre 2025/ N°116

Directeur de la publication :
Philippe Labro
Photos : Adobe Stock,
D.Dijoux , Syndicat du Sucre

Syndicat du Sucre
de La Réunion
0262 47 76 76
info@sucre.re